

Avis aux médias

Environnement

Payerne obtient le label Cité de l'énergie GOLD

La Ville de Payerne a obtenu le label « Cité de l'énergie GOLD », la plus haute distinction décernée par l'Association European Energy Award. Cette certification récompense l'engagement exemplaire de la commune en matière de politique énergétique, de mobilité durable, de gestion des ressources et de sensibilisation de la population.

Avec cette distinction, Payerne rejoint le cercle restreint des 111 villes suisses les plus avancées dans la mise en œuvre d'une stratégie énergétique cohérente et ambitieuse. L'obtention du label GOLD témoigne d'une vision à long terme, concrétisée par de nombreux projets, parmi lesquels :

- le développement des énergies renouvelables, avec une volonté affirmée de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de promouvoir les ressources locales. Le projet du chauffage à distance en cours de déploiement fait entrer la ville dans une nouvelle ère, plus propre et consciente de son impact sur l'environnement ;
- l'élaboration d'un schéma directeur de la mobilité, prenant en compte tous les utilisateurs et visant une mobilité équilibrée, durable et respectueuse de la qualité de vie et de l'environnement ;
- la mise en place d'un système de subventions, soutenant la population, les entreprises et les organismes en faveur de la transition énergétique et de la durabilité (montant d'environ Fr. 480'000.- alloué depuis le 1^{er} août 2024) ;
- la renaturation de la Broye, projet emblématique avec un impact environnemental, social et urbanistique positif sur notre ville ;
- la transformation urbaine de Payerne, notamment à travers les projets structurants que sont la requalification du centre-ville et l'aménagement de l'interface de la gare, visant à renforcer la qualité de vie, la résilience et le dynamisme de la cité.

« Ce label récompense un travail collectif et une volonté politique forte de faire de Payerne une ville durable, résiliente et tournée vers l'avenir », souligne Monique Picinali, Municipale Urbanisme, mobilité et environnement.

Dans le cadre de l'inauguration du Parc Aimée Rapin le 20 juin 2026, une cérémonie officielle de remise du label aura lieu en présence des représentantes et représentants de Cité de l'énergie et des partenaires régionaux.

La Municipalité

Payerne, le 6 novembre 2025

Contact :

Monique Picinali, Municipale Urbanisme, mobilité et environnement
Ville de Payerne
+41 26 662 65 40
communication@payerne.ch